

BNP PARIBAS, CRÉDIT AGRICOLE ET BPCE

MINES DE CHARBON EN COLOMBIE

→ Mise en demeure

25 mai 2023

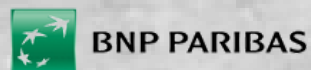
ENJEUX

L'ONG colombienne Tierra Digna a mis en demeure en mai 2023, sur le fondement du devoir de vigilance, trois banques françaises: BNP Paribas, Crédit Agricole et BPCE. Celles-ci sont accusées de financer les activités minières de La Jagua et de Calenturitas en Colombie, contrôlées par l'entreprise suisse Glencore via sa filiale Prodeco.

L'ONG estime que ces financements ont permis à Glencore de continuer à exploiter ces mines de charbon à ciel ouvert, qui génèrent des atteintes à l'environnement et aux droits humains.

ACTEURS

L'ONG colombienne Tierra Digna est à l'origine de cette procédure.



Andrea Torres, Tierra Digna
Rociotorresbobadilla8@gmail.com

Pour aller plus loin

[Le site de Tierra Digna](#)
[Rapport sur les activités de Glencore en Colombie](#)

PRÉSENTATION DE L'AFFAIRE

L'entreprise suisse Glencore exploite des mines de charbon depuis 25 ans, sur les territoires de Cesar et Magdalena en Colombie. En 2021, Glencore a racheté à BHP et Anglo American, leurs parts dans la mine de Cerrejón, faisant d'elle, à l'heure actuelle la plus importante société d'exportation de charbon en Colombie. Or les conséquences environnementales et sociales de l'exploitation de ces mines sont dramatiques.

Tierra Digna, sur la base de nombreux rapports d'expertise, a découvert que les banques françaises BNP Paribas, Crédit Agricole et BPCE finançaient les activités de Glencore et étaient actionnaires de l'entreprise[1].

Ainsi, la BNP Paribas aurait financé en 2022 à hauteur de « 46,41 millions de dollars l'entreprise Glencore International AG, le Crédit Agricole est l'un des investisseurs principaux de la société Glencore avec 3,5 millions de dollars d'obligations détenues et 89,9 millions de dollars en actionnariat, soit un total de 92,4 millions de dollars de participation; le Groupe BPCE demeure l'un des investisseurs principaux de Glencore avec 182,1 millions de dollars d'obligations détenues, 820,6 millions de dollars en actionnariat, soit un total de 1,002 milliards de dollars de participation au sein de la société »[2].

Selon Terra Digna, ces mines de charbon participent à la fracturation de la montagne, à l'apparition de poussière de charbon ne respectant pas les normes fixées par l'OMS, et génèrent de nombreux déchets et polluants qui viennent contaminer les cours d'eau.

En 2021, après 25 ans d'exploitation, faute de rentabilité, Prodeco a cédé plusieurs mines en licenciant soudainement plus de 6 000 travailleurs et en laissant, sans prendre aucune mesure de remise en état, des rivières polluées par le plomb, une eau qui n'est plus potable alors même que de nombreuses populations, dont des populations autochtones, en dépendent et des habitants présentant des maladies respiratoires, des cancers du poumon, de l'estomac et des maladies dégénératives.

BNP Paribas affirme qu'elle n'a plus de relation bancaire et n'a accordé aucun crédit en 2022 à Glencore. Elle rappelle « être engagée depuis 2020 dans une trajectoire de sortie totale du financement de l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises liées au charbon thermique (mines de charbon, centrales électriques au charbon et infrastructures liées au charbon) d'ici 2030 en Europe et dans les pays de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde »[3].

Le Groupe Crédit Agricole informe qu'il « a suspendu tout nouveau financement avec Glencore dans l'attente d'une clarification de leur position sur le charbon ». Il indique renouveler son engagement de sortir « définitivement de l'industrie du charbon thermique dans les pays de l'OCDE en 2030 et d'ici 2040 pour le reste du monde »[4].

[1]Hallot G. (2023). 3 banques françaises mises en demeure de cesser de financer Glencore à cause de l'impact environnemental et sanitaire de ses mines de charbon en Colombie, Business & Human Rights Resource Centre.

[2] Daoud E. (2023). Devoir de vigilance : « les premières victimes sont les femmes et les enfants », Lefebvre Dalloz.

[3]AFP et Sud Ouest(2023). Mines en Colombie : les banques BNP Paribas, Crédit Agricole et BPCE mises en demeure sur le devoir de vigilance, Sud Ouest.

[4]Hallot G. (2023). 3 banques françaises mises en demeure de cesser de financer Glencore à cause de l'impact environnemental et sanitaire de ses mines de charbon en Colombie, Radio France.

